

INSTITUTION PRIVÉE SAINT STANISLAS

SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉTAT



DEMANDE D'INSCRIPTION année scolaire : 20..... / 20..... ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE SAINT STANISLAS

◇ MATERNELLE ◇ ELEMENTAIRE

Classe demandée :

ENFANT :

NOM :

Prénom :

Date de naissance : / / 20.....

Lieu de résidence :

Régime : externe demi-pensionnaire

Ecole de provenance :

école publique école privée Nîmes

école privée autre : ville / département : /

Nom de l'école de provenance :

FAMILLE :

Situation des parents : mariés/pacsés/concubinage parent seul

séparés / divorcés : mode de garde :

Responsable principal :

NOM, Prénom :

Adresse :

Tél portable : / / / /

Mail : @

Profession :

Adresse professionnelle :

Ancien(ne) élève de Saint Stanislas : oui non

Responsable 2 :

NOM, Prénom :

Adresse :

Tél portable : / / / /

Mail : @

Profession :

Adresse professionnelle :

Ancien(ne) élève de Saint Stanislas : oui non

Fratricollège / lycée Saint Stanislas : oui non

Si oui, classe(s) :

Pour les élèves déjà scolarisés, merci de joindre une copie des 3 derniers livrets scolaires (ou carnets de réussites pour les maternelles).

INFORMATION AUX PARENTS DE MATERNELLE :

Vous souhaitez inscrire votre enfant en maternelle pour la rentrée prochaine. Il entre dans le cycle des Apprentissages Premiers qui s'étalera sur trois ans. Si votre enfant rentre en TPS, la maternelle comprendra quatre années. Dont une première à mi-temps le matin.

Première année : *La Toute Petite section : TPS / enfants scolarisés à mi-temps. Pour ces très jeunes enfants, la première année à mi-temps sera une initiation à la vie collective, une familiarisation avec l'école, son local, ses règles. Quelques apprentissages seront amorcés. L'enfant apprendra peu à peu à devenir élève.*

Deuxième année : *Petite section : PS / enfants nés en 2017, plein temps. Dans la même classe, avec la même maîtresse que les élèves de TPS. L'enfant consolidera ses acquis et sera peu à peu conduit vers la Moyenne Section, l'année suivante.*

Troisième année : *Moyenne section (MS)*

Quatrième année : *Grande section (GS) Se mettront en place toutes les méthodes d'apprentissages qui le conduiront vers le CP. C'est la fin du cycle 1.*

<i>1^{ère} année</i>	<i>2^{ème} année</i>	<i>3^{ème} année</i>	<i>4^{ème} année</i>
<i>TPS mi-temps</i>	<i>PS</i>	<i>MS</i>	<i>GS</i>
<i>pour toute l'année scolaire</i>	<i>début du plein temps</i>		

Il faut savoir qu'un enfant qui entre à deux ans et demi à l'école maternelle est un très jeune enfant. L'accueil à l'école représentera, pour lui, un facteur chance mais en aucun cas ne lui donnera des avantages pour entrer au CP « AVANT L'HEURE ».

Date :

Signature des parents :